

la nouvelle
ACTION FRANÇAISE

HEBDOMADAIRE ROYALISTE - NOUVELLE SERIE - N° 29 - 1 FRANC - 17-11-1971

LA FRANCE SANS PROVIDENCE

André Malraux a déclaré récemment que, depuis la mort de De Gaulle, le seul personnage historique de la planète était Mao-Tsé-Toung. Ce propos est bien dans la manière du personnage, romantique incorrigible qui met son incontestable courage au service de causes grisantes, même si elles sont mauvaises : avant-hier c'était la guerre civile chinoise ou la guerre d'Espagne, hier le gaullisme ; aujourd'hui, l'auteur de « La Condition Humaine » se tourne à nouveau vers le fascinant Orient maoïste... ou bengali.

Son état d'esprit est dans une certaine mesure partagé inconsciemment par une bonne partie de l'opinion française qui, depuis le départ de De Gaulle, s'ennuie : les querelles sordides des partis la rebutent ; son goût « poignard » pour des chefs « jetés hors de toutes les séries » n'est assouvi ni par M. Pompidou et ses allures de banquier Louis-Philippard, ni par les airs florentins de M. Mitterrand, ni par les façons d'Al Capone pensif de M. Marchais. Et puis, les relations mondaines de M. Rives-Henrys ont moins de poésie que l'appel du 18 juin.

Cette nostalgie de l'homme providentiel est une des constantes de la vie politique française en période de régime parlementaire ou semi-parlementaire. Elle conduit à oublier que, depuis cent cinquante ans, les épopées des hommes providentiels ont surtout fait du

mal au pays : Napoléon nous a conduits à Sedan, Charles de Gaulle à Evian. Un homme soucieux avant tout de se créer une légende dont l'œuvre n'est pas enracinée dans la durée, qui n'a ni prédécesseur ni successeur, peut avoir une sombre grandeur : cette grandeur consume toujours le pays qui est entre ses mains. Elle aboutit, à la limite, à la fin apocalyptique du III^e Reich envahi de tous côtés par les armées alliées, cependant qu'Hitler se suicidait en donnant comme dernier ordre aux radios allemandes de jouer sans relâche « Le Crépuscule des dieux ».

Dans l'immédiat, les Français s'appêtent à extérioriser leur légitime désir de dépasser la médiocrité politique ambiante en réservant en mai prochain un accueil aussi chaleureux qu'il y a quinze ans à la reine Elisabeth II. Ainsi, la monarchie anglaise, même si elle n'est pas capable, de par son peu de pouvoir, d'enrayer la crise de la civilisation britannique, parvient à faire aimer son pays d'un peuple dont l'anglophilie n'est pas le trait dominant. Ne serait-il pas temps que les Français songent à s'aimer eux-mêmes et appellent à leur tête Monseigneur le Comte de Paris, représentant de la dynastie qui a fourni au pays le Roi-Soleil, sans jamais s'écarter d'une politique de père de famille excluant l'aventure ?

N.A.F.

Pays

LE DÉMÈNAGEMENT

De la Lorraine...

En décidant de supprimer 12.350 emplois dans ses usines lorraines d'ici 1975, De Wendel vient de porter à son point paroxystique un malaise lorrain qui était déjà fort net depuis quelques années. Cette mesure en elle-même est moins lourde de conséquences qu'il n'y paraît de prime abord : ce chiffre étalé sur cinq ans n'est pas à vrai dire monstrueux et une bonne partie des suppressions d'emplois se fera par non-remplacement des retraités ou mise à la retraite anticipée. Elle n'en illustre pas moins l'éclatante faillite d'une politique d'«aménagement du territoire» qui s'avère incapable d'empêcher la Lorraine, naguère considérée comme le «Far-West» français et enfant chérie de tous les gouvernements depuis quinze ans, de poursuivre un processus de récession inquiétant.

UNE AIDE CONSIDÉRABLE...

Le développement industriel de la Lorraine, commencé au XIX^e siècle, s'est poursuivi et accéléré pendant l'occupation allemande. Fondé sur l'extraction du charbon et du minerai de fer, ainsi que sur la sidérurgie, il a entraîné une réelle prospérité économique pour les firmes régionales. Cette prospérité n'a d'ailleurs guère été synonyme d'un développement social harmonieux. Les conditions de travail des mineurs ont laissé fortement à désirer et l'urbanisation des bassins houillers et ferrifères, conduite de façon anarchique, a produit des résultats franchement monstrueux.

Après son retour à la France et principalement depuis 1945, le bassin minier lorrain a connu son expansion maximale. Le leitmotiv des gouvernants de la IV^e et de la V^e République était : développons l'industrie lorraine pour compenser l'épuisement progressif des mines de charbon et le déclin industriel du Nord. La région d'ailleurs était toujours bien placée pour se faire entendre du pouvoir ; n'a-t-elle pas possédée presque toujours un ministre au sein du gouvernement qu'il soit socialiste comme Lapie, M.R.P. comme Robert Schuman, Indépendant comme Jacquinet et Mondon, U.D.R. comme Fouchet et Messmer ?

Et de fait la Lorraine a pu obtenir du gouvernement presque tout ce qu'elle demandait : les lignes S.N.C.F. Paris-Strasbourg et Calais-Bâle ont été les premières à être électrifiées ; la région est sillonnée par les autoroutes Nancy-Thionville, Metz-Sarrebruck, Paris-Strasbourg. Récemment encore Nancy, par où ne passe pas l'autoroute Paris-Strasbourg, a obtenu en consolation la mise à quatre voies de la liaison

avec Paris. Quant à la liaison aérienne Paris-Metz, elle est assurée dans des conditions plus que convenables. Enfin la canalisation de la Moselle a été accueillie par les Lorrains comme une réalisation riche de promesse pour l'avenir.

... ET ININTELLIGENTE

Au début des années 60 les prodromes de la crise ont commencé à apparaître. Les sidérurgistes régionaux ont été mis en difficulté par le développement de la sidérurgie sur l'eau utilisant des minerais suédois, canadiens ou brésiliens dont la teneur est deux fois plus forte que celle de la «minette» lorraine et dont le transport par minéraliens géants est peu onéreux.

Devant cette menace, les sidérurgistes ont réclamé et obtenu de l'Etat une aide importante pour leur permettre de rentabiliser leur production ainsi que la mise en œuvre d'une politique d'industrialisation régionale massive. Entre 1966 et 1970, le F.D.E.S. (Fonds de Développement Economique et Social) a prêté 2,7 milliards à la sidérurgie française, c'est-à-dire essentiellement lorraine, au taux dérisoire de 3,5 %... sans parler de subventions plus ou moins secrètes parce que contraires au traité de la C.E.C.A. et qui s'élèveraient pour la seule année 1966 à 0,6 milliard. Parallèlement, 20.000 emplois ont été créés en Lorraine et des immigrés étrangers, Turcs notamment, venaient grossir la population du Bassin.

Mais pendant ce temps, 51.000 emplois disparaissaient (29.000 dans les mines, 15.000 dans la sidérurgie, 7.000 dans le textile). De plus, des travailleurs lorrains en nombre croissant sont allés s'employer en Sarre : le peu d'attrait pour des travaux pénibles, l'insuffisance des emplois dans les industries de transformation et les activités de pointe, la différence de salaires de part et d'autre de la frontière, ont provoqué ce mouvement. Autrement dit, en vertu sans doute du principe «gouverner c'est prévoir», le gouvernement a dopé des branches industrielles technologiquement condamnées au lieu de favoriser une reconversion progressive de la région.

De même, le pouvoir a totalement manqué de discernement dans l'octroi d'infrastructures à la Lorraine. En réalisant la canalisation de la Moselle, en favorisant Metz et la Lorraine du Nord au détriment de Nancy, il ne s'est pas rendu compte qu'il tournait la région vers l'Europe rhénane dont elle devenait un appendice (1). Pour éviter cette attraction, il aurait au

contraire été indispensable de «tirer» la Lorraine vers le Sud en créant un pôle industriel en Franche-Comté et en réalisant la liaison Moselle-Rhin-Rhône ce qui aurait, par la même occasion, permis de desserrer la conurbation Longwy-Thionville-Metz.

Ces erreurs n'ont à vrai dire rien de fortuit. Les Lorrains se révoltent, et à bon droit, contre une évolution qui menace de faire des compatriotes de Barrés, des déracinés contraints de travailler en Allemagne ou à Fos. Il leur faut remonter à la cause profonde de la crise : un régime qui fait une politique d'aménagement du territoire loin des réalités régionales globales mais souvent trop près des groupes de pression catégoriels se condamne à l'impuissance.

Comme l'a dit fort justement J.-J. S.-S., un pouvoir régional soumis au contrôle des habitants de la province ne pourrait se permettre de telles incohérences. Encore faut-il au-dessus de lui un Etat suffisamment dégagé des jeux de l'élection pour ne pas voir en lui un rival à museler, suffisamment fort pour le suppléer en cas de défaillance.

C'est très exactement ce que n'est pas la démocratie. La Lorraine, qui a cherché depuis longtemps un homme providentiel issu du suffrage universel, déçue hier par Charles De Gaulle, maintenant par Jerry S.-S., est bien placée pour s'en rendre compte.

Arnaud FABRE.

(1) Ce qui explique que des entreprises lorraines vont s'installer en Sarre, entraînant leur main-d'œuvre avec elles.

NAF TELEX

● P.S.U. : la liquéfaction du parti de Rocard continue. La tendance hostile à la position de «Front révolutionnaire» unissant groupuscules gauchistes et comités de base vient de rendre public un manifeste favorable à l'union de la gauche électorale et polémique dans les colonnes du moribond «Tribune socialiste» avec la direction du parti. A sa tête Gilles Martinet désolé de ne plus être secrétaire général adjoint du parti. A terme, Mitterrand peut espérer récupérer quelques débris du P.S.U.

● U.D.R. : David Rousset vient de démissionner du parti majoritaire. Il lui reproche de comporter peu de «têtes politiques» et d'être incapable de mettre le

Réel

DU TERRITOIRE

En voyant les maîtres de forge lorrains qui s'approprient à supprimer 12.000 emplois dans leur région, être d'importantes parties prenantes par le canal de la Solmer dans l'opération Fos, on est tenté de réciter le vieil adage : « Ce qui fait le malheur des uns fait le bonheur des autres. » La méthode qui consiste à déshabiller Pierre pour habiller Paul illustre curieusement le concept de la nation-amitié ! Mais est-il seulement certain que l'Etat bureaucratique, en reportant ses faveurs sur l'étang de Berre après avoir longtemps « chouchouté » le Nord et la Lorraine, fera le bonheur des Provençaux ?

Le Pouvoir, en décidant de fonder un pôle industriel à Fos, a voulu créer dans le Midi sous-industrialisé un centre d'entraînement régional. Le projet prévoit l'implantation d'un complexe industriel reposant sur la sidérurgie, la pétrochimie, les industries mécaniques, le développement portuaire de l'étang de Berre et de Port-Saint-Louis. L'urbanisation des rives doit aboutir à la naissance d'une « ville nouvelle de l'étang de Berre », partagée entre les quatorze communes riveraines dont la population, actuellement de 140.000 habitants, devrait passer à 220.000 en 1980 et à 1.000.000 d'habitants en l'an 2000.

Le schéma d'aménagement de l'étang de Berre veut éviter les aberrations de l'urbanisation en région parisienne et ne pas trop éloigner les lieux d'habitation des lieux de travail et de loisirs. Il veut enfin mettre en place un réseau de moyens de transports qui relieraient les parties de la zone aménagée entre elles ainsi qu'aux villes voisines (Marseille, Aix, Avignon).

UNE OPÉRATION HASARDEUSE

Nous n'avons rien, a priori, contre une opération de restructuration d'une région provençale qui en a bien besoin. Il reste simplement à savoir si l'opération est rentable. On calcule que la création des 3.000 premiers emplois industriels pour la période 1971-1975 va revenir à 93.000 F la pièce, ce qui est énorme. Cette dépense se justifiera seulement si la valeur ajoutée créée est en rapport avec elle et si, de proche en proche, Fos relance l'activité industrielle dans le Sud-Est et le Languedoc. Or, pour que ce dernier phénomène se réalise, il faudrait relier la zone de Berre à son arrière-pays et plus encore, à l'axe rhéno-rhodanien. Il y a bien dans ce domaine l'autoroute Lille-Marseille et l'oléoduc Martigues-Karlsruhe, mais tous les projets de liaison par voie d'eau sont au point mort actuellement. Ne risque-t-on pas dans ces conditions de créer une prospérité artificielle dans un secteur limité, suivie au bout de quelques années d'une crise aussi grave que celle qui affecte la Lorraine ?

De plus, on peut craindre que les intentions « humanistes » affichées par les promoteurs de l'opération en matière d'urbanisme, n'aillent paver l'enfer d'une nouvelle ville caserne. La responsabilité de l'aménagement de l'étang de Berre est en effet partagée entre sept organismes : Préfecture régionale, Mission économique régionale, Service régional de l'Équipement, Direction départementale de l'Équipement des Bouches-du-Rhône, O.R.E.A.M. - Marseille-Berre, Port autonome de Marseille, Mission d'aménagement des rives de l'étang de Berre. Autrement dit, les responsabilités administratives sont diluées et permettent la prise de décisions absurdes sans qu'aucun contrôle ne soit vraiment possible.

... à Fos

Face à l'administration, les quatorze municipalités se présentent en ordre dispersé. Les communistes, implantés à Martigues, Port-de-Bouc, Port-Saint-Louis et Saint-Mitre, exercent des pressions pour que les équipements socio-éducatifs — si pratiques pour la propagande — soient privilégiés. Quant au maire de Fos (ex-U.D.R.), il s'oppose, de peur de voir sa commune polluée, à une trop grande industrialisation de la ville.

Et l'on touche du doigt la contradiction majeure du projet : ou bien l'on sépare les lieux d'habitation des lieux de travail et l'on retombe dans le modèle parisien : villes-dortoirs et problèmes de transport insolubles. Ou bien l'on dissémine les industries dans l'ensemble de la zone à urbaniser et l'on risque de dégrader totalement l'environnement. Maurras s'élevait en 1952, contre la pollution de l'étang de Berre. Depuis, la situation ne s'est pas arrangée et le développement industriel de la région risque de faire atteindre à la pollution un seuil catastrophique.

Par ailleurs, quand on sait comment le Parc de la Vanoise a été traité, on ne peut que frémir de voir la Camargue si proche de la ville nouvelle. Son industrialisation serait un désastre écologique monstrueux.

Plutôt que de créer un pôle industriel d'un million d'habitants à deux pas de Marseille et de répéter les erreurs du Nord ou de la Lorraine, n'aurait-il pas mieux valu développer les nombreuses villes moyennes de la vallée du Rhône et de la Durance ? « Oser imaginer autre chose que ce qui existe », critiquer les erreurs du passé, cela suppose une mémoire et une intelligence de l'histoire que ne possède guère la Femme sans tête.

Christian DUJARDIN.

NAF TELEX

pays à même d'affronter la crise mondiale. Dans la foulée il dénonce avec pertinence l'absurdité du système enseignant, le rôle marginal laissé aux salariés « techniquement éclairés » dans le système de production, le caractère bureaucratique de l'Etat. Il se range délibérément dans le camp des « fous qui veulent changer le monde ». S'il s'agit de détruire un « ordre » social parfaitement inhumain, d'accord ! Mais l'ancien cofondateur (aux côtés de Sartre et Camus) du Rassemblement Démocratique Révolutionnaire ne rêve-t-il pas encore de transcender et de nier la nature humaine ?

● ENSEIGNEMENT : Venant après l'affaire de Paris-VII, le refus du Conseil national de l'Enseignement et de la Recher-

che de répartir entre les Universités des subventions de fonctionnement et des créations de postes d'enseignants jugées insuffisantes, illustre la contradiction entre les incidences financières de la politique de démocratisation de l'enseignement et les impératifs budgétaires joints à une pression de l'opinion qui considère l'enseignement actuel comme une machine à gaspillage.

● DINGO-NAZISME : « ... Aucun homme ne peut échapper à ce qui est inscrit dans ses gènes... » « ... Hermann Goering avait un Q.I. (quotient intellectuel) de 184 », (la moyenne des gens intelligents étant de 148)... Ces propos ne sont pas extraits

NAF TELEX

comme on pourrait le croire, d'une lettre de Rudolph Hess à Lucien Rebatet mais sont tenus par les jeunes dirigeants et supporters de la revue *Nouvelle Ecole* (dix mille abonnés) qui, remarquablement présentée, reprend sous une forme « scientifique » les élucubrations génético-racistes de Hitler et se réclame de Nietzsche. Le Groupement de Recherche et d'Étude pour la Civilisation Européenne (G.R.E.C.E.) qui en est l'émanation, a obtenu les cautions de Louis Rougier et de Louis Pauwels et semble obsédé par les questions d'eugénisme. Aux dernières nouvelles son secrétaire général, Jean-Claude Valla, étudierait comment faire pour avoir un enfant ayant le pied bot... comme Goebbels...

La Cité

CE QUE CACHENT LES SCANDALES IMMOBILIERS

Il n'est pas facile aujourd'hui d'être « dans l'immobilier ». C'est tout juste si on ne charge pas les concierges ou les traceurs de plans d'architecte de tous les péchés d'Israël sous prétexte que les logements sont trop chers et que les scandales semblent fleurir dans la branche immobilière.

Pourtant, la mauvaise presse de l'immobilier ne date pas d'hier et dans l'histoire la plus reculée, tous ceux qui ont entrepris la bizarre profession qui consiste à essayer de gagner sa vie en satisfaisant le très humain besoin de se loger, ont toujours été considérés comme des gens peu recommandables, des escrocs ou des aigrefins. Le constructeur des « insulae » romaines, comme le promoteur immobilier, ont été en butte à la suspicion de leurs concitoyens et servi de boucs émissaires aux gouvernements de tous ordres pour satisfaire leurs besoins de publicité et étouffer bien d'autres scandales, tout aussi juteux mais moins aptes à toucher le public. Ce public en est d'ailleurs arrivé à peu près à saturation et il va bientôt falloir trouver d'autres hochets à offrir à l'opinion publique : le « Point du Jour » avait choqué, la Garantie Foncière ne remue guère que les épaules du bon peuple. On a pourtant tout essayé : projeter le faisceau du scandale sur l'immobilier, sur l'économique, sur le politique, mais sans jamais parvenir à émouvoir outre mesure l'Opinion. La ficelle est usée.

Il y a pourtant dans ce domaine un objet de scandale, mais, là comme ailleurs, en accusant les promoteurs, on essaie de protéger le véritable coupable : le capitalisme démocratique libéral et son imperturbable souteneur la République, qui sans lui ne serait rien.

Oui, se loger coûte cher. Oui, certains se bâtissent des fortunes en construisant. Oui, on ne fait plus de beaux immeubles (de rapports ?) en pierre de taille. Oui, les faillites ne se comptent plus dans l'industrie du bâtiment. Mais il convient de voir bien au-delà de ces apparences et essayer de dégager quelques lignes directrices d'une explication de cet état de fait.

On peut dire que le prix d'un logement est la composante du prix du terrain, du prix de la construction et du prix de l'argent. Or que voit-on ? Aucun de ces trois prix n'est stable et ces variations des cours font que les promoteurs, pour se garantir, sont obligés de prévoir une marge de sécurité importante. La spéculation foncière ou les charges de récupération de terrains anciennement bâtis font que sur un appartement « social » de 120.000 F, 35.000 F sont utilisés pour payer le terrain et son aménagement. Et ce terrain doit être acheté avec des financements à court terme de 10 à 15 %. Malgré la forte proportion d'ou-

vriers immigrés à faibles salaires, les prix de la construction montent constamment sans que le constructeur soit à l'abri d'une faillite de ses entreprises ou d'autres contretemps du même ordre. Pour tout arranger, il faut signaler l'extrême célérité et la remarquable souplesse d'esprit que met l'Administration à instruire les dossiers de permis de construire, de prêts ou d'autorisations diverses, alors même que les charges s'accroissent. Quand on voit tout cela, on comprend un peu mieux l'augmentation constante du prix des logements.

Mais on dira alors : puisqu'il y a tant de promoteurs, c'est qu'ils « font leur beurre » ! C'est parfois vrai, et quand c'est le cas, les profits sont importants. Mais c'est quand même beaucoup plus rare que « ce qu'un vain peuple pense ». Beaucoup d'entreprises ne travaillent que pour trouver du travail et payer leurs dettes, le bénéfice éventuel n'étant qu'un peu de beurre sur la tartine. Les promoteurs lancent des opérations en priant bien fort pour que ça réussisse. Certains aident la chance. Ils sont punis (ou non), mais qu'est-ce que cela change ? Un ou cent promoteurs en prison, cela n'empêchera pas les terrains de monter, les banques de s'enrichir en pratiquant des taux d'intérêt usuraires (l'immobilier, c'est risqué !), ni l'Administration de ronronner.

Et pourtant, on peut envisager quelques éléments de solution.

Bien des raisons de l'instabilité du marché du logement sont inhérentes au système économique et social dans lequel nous sommes. On ne peut donc prétendre tout résoudre dans l'immédiat, mais on peut tendre à adoucir une partie des causes de cette instabilité.

On parle beaucoup de spéculation foncière et c'est bien un des points les plus sensibles du malaise. Les terrains sont la condition même de toute activité de construction et, devant une demande désordonnée, les prix grimpent de façon vertigineuse. Dans l'état actuel des réglementations et du marché, il est difficile de maîtriser cette inflation. L'Etat la dénonce mais n'agit guère : la hausse du prix des terrains, par le jeu de l'imposition sur les plus-values, les droits de mutation, etc, lui profite plus encore qu'aux propriétaires. La totale inorganisation du marché fait que le niveau des prix est totalement aberrant et anarchique et explique l'attrait que suscitent les terrains agricoles. Lorsque un promoteur achète du terrain en agglomération à 100 F le mètre carré, il est obligé de monter au maximum les bâtiments ou de les vendre très cher. De plus, sa rentabilité est limitée par les faibles superficies disponibles. Il est logique alors qu'il lorgne vers la campagne ! Mais bâtir des villes en plein champ revient aussi très cher puisque le terrain agricole suppose des investissements

en infrastructure considérables alors même que le prix du terrain nu n'est déjà plus négligeable (5 à 18 F le mètre carré) pour les terrains bien placés. Dans ce cadre, la solution qui s'impose fait hurler les libéraux. Sans aller jusqu'à municipaliser les sols, il faut au moins que les transactions aient lieu dans le cadre de prix déterminé par une Administration des Domaines, contrôlée par la région, ce qui éviterait que les collectivités locales, en concurrence avec un promoteur privé pour l'achat d'un terrain, ne soient obligées de recourir à l'expropriation.

Une deuxième mesure permettrait de « moraliser » le marché : il s'agirait de concilier les corps intermédiaires et les collectivités locales avec le capital privé. Cet adoucissement du capitalisme existe : ce sont les Sociétés d'Economie Mixte de Construction, qui sont spécialisées dans le logement social non H.L.M. Mais l'Administration semble les considérer plus sévèrement que les sociétés purement capitalistes et s'entête à leur mettre des bâtons dans les roues. Ainsi, elles sont tenues de recourir à l'expropriation par voie de Déclaration d'Utilité Publique pour pouvoir acheter les terrains au prix accepté par les Domaines, prix en général raisonnable mais largement dépassé par les promoteurs privés. De plus, on met à leur charge un maximum d'équipements publics. C'est leur vocation et elles n'y rechignent pas, mais l'inégalité dans la concurrence et le mauvais vouloir de l'Administration font que les prix qu'elles peuvent pratiquer, malgré une vente au prix de revient, ne sont pas sensiblement inférieurs aux prix du secteur privé. Il y a là une inconséquence certaine dans laquelle la politique gouvernementale a une très grande responsabilité. Si ce secteur si intéressant de l'économie était mieux soutenu, la concurrence obligerait le secteur privé à une surveillance plus stricte de ses prix et chacun y retrouverait son compte, à commencer par l'acquéreur. Qu'on ne parle pas là de dirigisme puisque le secteur public est représenté par des collectivités locales et non par l'Etat.

Il est urgent d'autre part que ces collectivités locales aient la possibilité de contrôler les constructions entreprises sur leur territoire. La réglementation actuelle permet d'imposer aux promoteurs une participation importante aux travaux communaux par l'intermédiaire de la Taxe Locale d'Équipement. Mais il existe, en dehors de cette contribution fiscale qui n'a d'intérêt direct que financier, la procédure de Z.A.C. Le nom même de Zone d'Aménagement Concerté montre bien la philosophie qui est à la base de ces zones : la participation des collectivités locales à l'urbanisation et au développement de leur territoire. On peut ainsi arriver à organiser, orienter, planifier

en miettes

l'urbanisme des communes et des départements en adaptant parallèlement l'équipement public. Le dossier de Z.A.C. représente un tableau de bord où sont intégrées toutes les données du problème (juridiques, techniques, financières, etc.) et que la collectivité locale doit approuver. Si la Z.A.C. est réalisée par une Société d'Economie Mixte, la collectivité locale, en entrant dans cette société, devient le véritable maître de l'ouvrage, constamment tenue au courant du développement du projet sur lequel elle est appelée à veiller. L'idée de l'aménagement concerté est donc très riche et permet une lutte efficace contre l'urbanisme sauvage si souvent (et justement) décrié. Encore faudrait-il que cette procédure ne soit pas plus compliquée que les autres et que l'Administration cesse de juguler et de brimer par sa méfiance et ses lenteurs des collectivités locales tenues en laisse et constamment réduites à mendier des crédits.

Les cadres d'une humanisation de l'urbanisme et du logement existent donc bien, mais ils exigent que soit revalorisé le rôle des corps intermédiaires et des collectivités locales et limité celui de l'Administration centrale. Seule la collaboration franche de l'activité privée avec les représentants de l'intérêt général permettra de résoudre au mieux les problèmes qui se posent aux constructeurs, aux communes et aux habitants. Une telle solution exclut le libéralisme qui met l'économie en général, la construction en particulier, sous la coupe des puissances d'argent. Elle est également contradictoire avec le système bureaucratique actuel qui alourdit les procédures et, en diluant les responsabilités, permet aux mêmes puissances d'argent d'obtenir de fructueuses dérogations à des législations aussi draconiennes qu'inopérantes. Malheureusement, libéralisme et bureaucratie sont les deux avatars successifs de la démocratie. Alors, on risque d'attendre longtemps dans le cadre politique actuel une « moralisation » du marché immobilier.

Marius BRÉMOND.

la nouvelle
ACTION FRANÇAISE

Restauration nationale

édité par S.N.P.F.
17, rue des Petits-Champs,
Paris-1^{er} - Tél. : 742-21-93

Abonnement : 35 francs.
C.C.P. NAF, Paris 642-31

Directeur de la publication :
YVAN AUMONT

Imprimerie Abexpress
72, rue du Château-d'Eau, Paris-10^e

POUR UNE URBANISATION HUMAINE

L'urbanisation est, sans aucun doute, l'un des phénomènes de notre société contemporaine le plus difficile à maîtriser par la tentation que l'on éprouve instinctivement de s'en tenir à ses aspects extérieurs auxquels les Français sont aujourd'hui particulièrement sensibles.

S'il est donc illusoire de penser que l'on puisse énumérer en quelques lignes les solutions et les remèdes qui s'imposent face à l'une des questions les plus angoissantes de la fin de ce siècle, du moins peut-on commencer par définir les principales caractéristiques et tendance de l'urbanisation actuelle, ainsi que les limites dans lesquelles doivent s'inscrire nos inquiétudes en la matière.

LES CARACTÈRES DE L'URBANISATION...

La quasi-irréversibilité des choix qui distingue l'urbanisation des autres secteurs est certainement l'aspect le plus dramatique du phénomène et le plus communément ressenti par les citoyens.

Cette caractéristique originale de l'urbanisation se manifeste généralement sous deux formes complémentaires : d'une part la disparition des sites naturels, par définition impossibles à recréer, d'autre part l'introduction sur un espace donné d'ouvrages difficilement destructibles. Béton, acier, asphalte donnent un visage nouveau au site disparu ; en d'autres termes c'est l'avancée de ce qu'on appelle « la marée grise ».

Par ailleurs, la grande majorité des spécialistes de ce problème s'accorde à reconnaître que l'urbanisation n'est pas spécifiquement « affaire de moyens » mais essentiellement de décisions.

Ce sont ces décisions qui entraîneront la réussite ou l'échec de la gigantesque mutation urbaine actuellement enclenchée, ce sont ces décisions qui détermineront le nouveau cadre de vie de l'ensemble de la société, ce sont ces décisions qui imposeront à la France son visage de demain.

Troisième caractéristique que chacun peut constater : l'évolution continue du phénomène de l'urbanisation depuis de nombreuses années déjà. Initialement limitée aux grandes agglomérations, l'urbanisation concerne aujourd'hui peu ou prou la totalité du territoire. Les villages les plus isolés en sont désormais tributaires, ainsi que le montrait une enquête menée en Bretagne par l'O.R.T.F. il y a quelques mois.

... ET SES TENDANCES

A la suite de ces premières remarques, il convient d'évoquer rapidement les ten-

dances « naturelles » de l'urbanisation moderne, tendances qui, selon M. Jacques Riboud (1), consistent à « bourrer les villes ou à bourgeonner à leur périphérie ». C'est, en effet, la solution de facilité car il est autrement plus commode de construire *intra muros*, sur un emplacement resté libre ou préalablement dégagé, que de s'implanter à distance de l'agglomération « en plein champ ».

A l'extérieur de la ville il faut créer, aménager et équiper un véritable « espace urbain », alors qu'il est plus simple de construire à proximité ou dans le prolongement d'une voie préexistante.

Sur le plan financier, l'entreprise est jugée moins hasardeuse en agissant de la sorte, même si le prix du terrain est considérablement plus cher.

Les conséquences de cette tendance sont bien connues. Pour les agglomérations importantes ou moyennes, c'est la création de quartiers sans vie, où les problèmes de transport, d'écoles, d'espaces verts sont trop souvent ignorés. Au mieux, s'il s'agit de constructions au centre des villes, on assiste à l'introduction d'immeubles et de bâtiments à l'architecture inadaptée dans des ensembles de style différent, voir opposé.

Pour les petites agglomérations, où le « bourrage » est plus complexe à réaliser, la tendance au « bourgeonnement » est encore plus forte et c'est l'encercllement des villages et ses bourgs par une ceinture de blocs trop fréquemment inesthétiques et sans âme.

Il existe, d'autre part, une certaine complicité entre les promoteurs et leurs fournisseurs fonciers.

Leurs intérêts se rejoignent car les fournisseurs, comme d'ailleurs l'ensemble de la population active de la ville, craignent la possibilité de concurrence qui se ferait jour avec la création d'un centre urbain nouveau et distinct. Cet état d'esprit est particulièrement flagrant lorsqu'un projet de déviation routière est rendu publique ; l'opposition des milieux commerçants est d'autant plus vive si l'on parle de fermeture de rues à l'automobile privée. Réactions d'hostilité sans fondements comme l'a démontré la récente expérience de décongestionnement de la circulation tentée à Marseille pendant vingt jours.

Ces tendances sont d'autant plus graves que le gouvernement et l'administration, étroitement dépendantes de l'opinion, songent plus à soulager qu'à guérir.

L'inéluctabilité d'une telle situation est cependant loin d'être évidente, bien au contraire.

Au sein du spectacle affligeant qu'offre l'urbanisation actuelle, il existe néanmoins

(Suite page 6.)

Urbanisation (suite de la page 5)

des exemples de réussite qui méritent d'être mentionnés.

« Certains architectes, écrit M. J. Riboud, ont montré que l'on pouvait créer des formes agréables qui plaisent à la foule, qui soient dotés d'une certaine fantaisie. » Citant l'exemple de Sarcelles, l'auteur en retient la majesté et le caractère qui « saisit l'imagination ».

Quelques cités ont fait preuve de courage en refusant de transformer leurs centres en des ensembles anarchiques et hideux : Avignon, Aix-en-Provence, Caen, Evreux — entre autres — ont témoigné d'une volonté réelle de préservation architecturale.

Ailleurs, on a vu naître des communes nouvelles, surgies du néant, illustrant parfaitement le souci que certains ont de vouloir innover sans enlaidir. Des architectes aux styles très différents comme Jean Le Couteur ou François Spoerry, ont réalisé des œuvres qui s'inscrivent dans une ligne originale mais qui tient compte d'un plan d'ensemble et des volumes où la mesure de l'homme est respectée.

Nous sommes loin ici des grands empilages en dominos : pour François Spoerry, l'architecte de Port-Grimaud, « tournées vers la mer, conçues en fonction du climat, du soleil, du vent et de l'esthétique, les maisons sont en accord avec la nature et la lumière... La ville moderne se cache sous le charme humain d'une ancienne cité » (2).

De son côté, Jean Le Couteur (3) entend rompre avec la médiocrité générale en tentant de « procurer un environnement à l'échelle humaine et une architecture sans prétention et sans complexe, qui profite de tous les éléments de confort de notre époque mais qui s'intègre au paysage et se souvient du caractère spécifique des villages » de chaque région.

Ces choix demeurent malheureusement le fait d'une minorité encore isolée et dont les réalisations font figure d'exceptions. Or, l'urbanisation est incontestablement la « grande affaire » des années à venir, les conditions de vie de millions de Français dépendront de l'orientation qui sera donnée à la manière dont on concevra la construction et l'aménagement urbain de demain.

Cette « grande affaire » est la nôtre : nous ne nous contenterons pas d'en être les témoins passifs. « Tout est politique », nous rappelait dernièrement Pierre Debray, la façon de faire les maisons aussi.

F. O'DRISCOLL

(1) *Revue Politique et Parlementaire*, n° 824.

(2) *Le Monde*, 18-9-1971.

(3) Architecte de Cap d'Agde.

LES ÉQUIVOQUES DE L'ENTENTE CORDIALE

A l'issue de la visite à Londres de Maurice Schumann, un communiqué commun franco-britannique a annoncé que la coopération entre les deux pays serait accrue : les études du tunnel sous la Manche vont être accélérées, l'enseignement du français en Angleterre et de l'anglais en France intensifié, la lutte en commun contre la drogue perfectionnée. Pour couronner le tout, Elisabeth II viendra à Paris en visite officielle au printemps prochain.

La presse, la radio et la télévision se sont félicitées de ce renouveau de l'entente cordiale. On n'a pas manqué de relever qu'en se rendant pour la deuxième fois au cours de son règne en visite officielle dans notre pays, la reine enfreignait le protocole pour nous faire une faveur. Et les midinettes ainsi que la très anglophile M^{me} Lazurick, de l'*Aurore*, se pâment d'aise. Quant à Maurice Schumann, il se voit déjà passant à l'Histoire comme un second Delcassé et dans son euphorie, se sent capable de tout... y compris de faire l'éloge du parachutisme.

ANGLETERRE : UNE VOLONTÉ POLITIQUE

C'est bien justement la référence à l'Entente Cordiale qui nous inquiète le plus. L'idée de rechercher du côté de Londres un contrepois à la puissance allemande n'est pas plus absurde en 1971 qu'elle ne l'était en 1906. Encore faut-il que cette alliance ne soit pas une vassalité. Est-ce le cas en l'occurrence ?

Notons que la Grande-Bretagne, en se rapprochant de l'Europe en général, de la France en particulier, obéit uniquement à des considérations dictées par son intérêt national.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la puissance anglaise a été considérablement amoindrie. Churchill, le « Lion britannique », avait su faire face avec courage à Hitler mais il n'a pu empêcher les U.S.A. et l'U.R.S.S. de se partager le monde à Yalta où il joua le rôle de comparse, pas plus qu'il n'avait réussi à imposer à Staline et Roosevelt ses conceptions stratégiques durant la guerre. C'est tout juste s'il a pu, malgré les réticences américaines, jouer sa carte en Grèce et empêcher celle-ci de passer au communisme.

Depuis 1945, les U.S.A. ont d'ailleurs tout fait pour affaiblir leur ancienne métropole : ils l'ont colonisée économiquement et l'ont plus ou moins forcée — avec la complicité des travaillistes au pouvoir de 1945 à 1951 — à liquider son empire. De leur côté, les Britanniques ont joué pendant une quinzaine d'années la carte américaine en espérant tirer un profit du rôle de brillant second des U.S.A. L'affaire de Suez (mal engagée par Eden, fils spirituel de Churchill, et Guy Mollet, est la seule tentative pour jouer un jeu personnel de la part de la diplomatie britannique durant cette période.

Cette fidélité de caniche à l'Oncle Sam a été en fait très mal récompensée. Les Américains se sont accoutumés à tenir l'Angleterre pour quantité négligeable. Sous Kennedy débute la politique de marchandage planétaire avec l'U.R.S.S. L'entrevue de Camp David en 1961 est un tête à tête Kennedy-Khrouchchev. L'affaire de Cuba, l'année suivante, se termine par le retrait des fusées russes de l'île contre liquidation des bases de l'O.T.A.N. en Turquie. Les quatorze autres membres de l'Alliance atlantique n'ont pas été consultés, pas plus l'Angleterre que le Luxembourg.

Les hommes politiques britanniques ont fini par comprendre et à partir de 1961, jouant la carte du rapprochement avec les pays continentaux, le conservateur Mac Millan réclame l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun alors que son pays avait boudé en 1957 le Traité de Rome. Entre 1961 et 1967, les trois partis britanniques sont pris en main par le clan pro-européen. Le revirement de M. Wilson à cet égard ne doit pas faire illusion : il est purement circonstanciel et dicté par la nécessité électorale de ménager les syndicats.

En entrant dans le Marché Commun, en multipliant les sourires aux Français, les Anglais cherchent donc avant tout à s'émanciper de la tutelle américaine. Et nous, que cherchons-nous ?

FRANCE : UNE DIPLOMATIE D'IDÉOLOGUES MOUS

Un Etat soucieux de l'intérêt français pourrait sauter sur l'occasion pour « manœuvrer et grandir » : en imposant ses conditions économiques aux Britanniques, en matière agricole notamment, la France serait à même d'éviter les dangers d'une concurrence des produits du Commonwealth et pourrait utiliser l'alliance britannique pour faire pièce à Bonn et à Washington.

Malheureusement la diplomatie française n'est pas dictée par l'intérêt national : hier, de Gaulle, par ressentiment, et pour cultiver l'image de marque d'un Don Quichotte défenseur de la nation, jouait les tranche-montagnes avec les Anglais au moment même où ceux-ci furieux contre les Américains, auraient pu être des aides précieux pour imposer aux U.S.A. un partage du pouvoir au sein de l'O.T.A.N... et la communication des secrets atomiques. Aujourd'hui, le clan des Yes et celui des idéologues européens (Schumann compris) vont rétrécir face aux Anglais la marge de manœuvre du César au menton mou qui siège à l'Élysée. La deuxième entente cordiale risque fort d'être dans ces conditions — tout comme la première — la pire des combinaisons pour la France, d'autant plus mauvaise qu'elle sera une contrefaçon d'un jeu diplomatique qui aurait pu être fructueux.

Paul MAISONBLANCHE.

La Walkyrie à l'Opéra

La direction de l'Opéra avait choisi la Walkyrie en spectacle de réouverture. Second volet de la tétralogie, cette œuvre marquante de Richard Wagner venait de franchir les mille kilomètres qui nous séparent de Bayreuth pour nous être livrée dans sa version intégrale. Les Parisiens ont donc pu profiter de l'originale mise en scène de Wieland Wagner : extrêmement dépouillée, celle-ci présente dans les deux premiers actes un décor de fond de scène et, au troisième acte, le plateau nu. Il faut penser que pour le créateur, les véritables décors sont des jeux de lumière et les expressions corporelles, méthode qui a marqué aussi bien le théâtre lyrique que le théâtre parlé.

L'aspect philosophique, un sens aigu du désincarné et de l'atemporel, sont inséparables de l'esprit de Wieland Wagner ; ce qui semble correspondre aux « visions » du compositeur. Renforcée par le couple principal, Régine Crespin et Ernst Kozub, cette impression ne s'estompe pas durant les trois actes, même si, par moments, l'interprète de Siegmund fait preuve d'une certaine gaucherie. Ajoutons à sa décharge qu'il donne la réplique à une grande wagnérienne, et qu'à aucun moment il ne détruit l'homogénéité de la distribution. Seul l'orchestre, dirigé par L. von Maticic, ne transmet pas l'envoûtement si caractéristique à Bayreuth. Violons trop secs, cuivres trop sonores, lui ôtent cette sensation de fondu qu'une bonne disposition au fond de la fosse recréerait.

Malgré cette restriction, espérons que l'Opéra donnera, au cours de l'hiver, d'autres « soirées » wagnériennes.

Anne RICHARD.

Léon Daudet politique

Enfin une étude sur Léon Daudet qui nous fait grâce des habituels clichés sur « le bon-vivant », « le redoutable-polémiste », « le truculent-orateur », etc. Appuyé sur une documentation considérable, le livre de Jean-Noël Marque nous permet de découvrir l'essentiel de l'homme et de son œuvre, sans que jamais la sympathie que l'auteur éprouve pour son sujet ne devienne complaisance.

Homme profondément intelligent et aux intuitions étonnantes, même si son tempérament le portait parfois à faire des « exagérations à la Léon Daudet » dont parlait Maurras et ces jugements un peu rapides qui l'ont fait accuser — à tort en fin de compte — d'être superficiel, il a contribué de façon importante au développement de l'Action Française. Non par un apport substantiel aux idées royalistes, mais, comme le montre J.-N. Marque, par son talent de journaliste de combat qui en fait « l'exploitant idéal des constructions des théoriciens », par sa faculté de susciter les enthousiasmes et surtout parce qu'il faut, au sein de l'Action Française, « le reflet et le porte-parole » de la classe moyenne. Thèse tout à fait juste, mais qu'il aurait peut-être fallu développer plus largement. En tout cas, on ne pourra plus désormais prétendre connaître Léon Daudet sans avoir étudié ce remarquable travail.

B. R.

LES FILMS DE LA SEMAINE

C'est une semaine bien quelconque que celle qui s'offre à nous. Deux jeunes réalisateurs français, Gérard Blain et Claude Mulot, se disputent la vedette. Le premier, ancien acteur — on se souvient de son rôle dans « Les cousins » de Claude Chabrol — ne parvient pas à trouver le ton juste qui pourrait faire échapper un scénario sans intérêt à la platitude. Banale critique des filles et fils « à papa », « Les Amis » n'est pas servi par une bonne interprétation. Les deux acteurs principaux ont un jeu falot et fausement pudique, qui trahit un vide certain fortement accentué par l'inconsistance des personnages. Philippe March, industriel blasé à l'âme généreuse, Yann Favre, son « ami », pauvre petit garçon qu'un mauvais sort a fait naître dans un milieu « modeste », Nathalie Fontaine, jeune sainte-nitouche de luxe, font partie d'un univers conventionnel auquel seuls peuvent échapper le véritable ami, Jean-Claude Dauphin, et son indéniable sensibilité. Tout le monde n'a pas le talent d'Eric Rohmer !

Claude Mulot non plus, qui pourtant propose un film plus intéressant, « La Saignée ». A mi-chemin entre le policier et le drame psychologique, cette poursuite implacable ne va pas sans suspense. Des gratte-ciel de New York aux falaises du Tréport, on est assez séduit par les rapports qui s'installent entre les personnages,

car « La Saignée » serait un film banal si le metteur en scène n'y avait traduit son ostensible préférence pour la mentalité américaine. De là part une critique sévère des mœurs provinciales, bien soutenue par le choix d'acteurs insignifiants dans les rôles de Français. En contrepartie, les deux Américains, Charles Southwood et Gabriele Tinti, composent un tandem « présent » et efficace. Trop de flashback donnant un aspect « facile » à cette réalisation, on ne peut la qualifier d'œuvre marquante, mais plus simplement de travail honnête, ce qui n'est peut-être déjà pas si mal.

Signalons enfin aux amateurs de cinéma muet que « La Pagode » programme en ce moment le charmant film de D.W. Griffith, « Sally of the Sawdust », tourné en 1926, interprété par W.C. Fields, l'inénarrable, et par Carol Dempster. Sans avoir la valeur incontestée et bouleversante de « Naissance d'une Nation », ce n'est pas une partie inintéressante de l'œuvre de Griffith. Au charme de Carol Dempster, une de ses deux actrices préférées avec Lillian Gish, s'ajoute la drôlerie de W.C. Fields. Mais il faut surtout noter le soin particulier que le réalisateur américain met dans les détails et regretter que l'on n'ait pas adjoint un fond musical discret à ces attrayantes aventures.

Dominique PAOLI.

REUNIONS ET CONFÉRENCES

PARIS IX^e - XVIII^e

Permanence (étudiants et adultes) : tous les mardis, 21 heures, café « Le Carrefour », 99 bis, rue Ordener, Paris (18^e).

PARIS XVII^e - VIII^e

Mardi 17 heures, Brasserie « Royal-Monceau » (métro Villiers).

AIX-EN-PROVENCE

Permanence tous les jeudis de 17 à 18 heures, au café « Le Mazarin », cours Mirabeau.

AUBE

Conférence de Bertrand Renouvin : « La Nouvelle Action Française », chez M. Bernard Breuzon, à la Maison du Champagne, Colombey-le-Sec. Le samedi 20 novembre 1971.

BORDEAUX

Jeudi de 17 h 30 à 18 h 30 (permanence), et de 21 heures à 22 h 30 (cercle), Café Français, place Pey-Berland.

Pour tous renseignements, écrire à J.-J. Boisserolle, B.P. 37, 33 - Bordeaux (or).

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Reprise des activités, prendre contact pour les permanences avec J.-P. Helluy, 34, rue Porte-de-Boulogne, 08 - Charleville-Mézières.

DOUAI

Mercredi 24 novembre : Gérard Leclerc. « La N.A.F., tradition et progrès ».

LILLE

— Jeudi 14 heures, Bar du Nord, Grand'Place, Lille, pour les étudiants et la Fédération U.N.L.A.C. du Nord (Responsable : M. Van den Bussche, 25, rue du Bois, 59 - Lille).

— Samedi 17 heures à 19 heures, même adresse, pour l'ensemble de la section.

RENNES

Permanence étudiants tous les jeudis à 16 heures, au local, 16, rue de Châteaudun (sous le porche).

RENNES

16 décembre : conférence de M^e G.-P. Wagner, président du Comité directeur de l'A.F. « La Nouvelle Action Française : Tradition et Progrès. »

TOULOUSE

Réunion de rentrée le 27 novembre à 16 h 30, dans les salons du Grand Hôtel, 31, rue de Metz, sous la présidence de Jean Toublanc, membre du Comité Directeur de l'Action Française, responsable national de la propagande.

TOULON

Mercredi 1^{er} décembre : Gérard Leclerc. « La N.A.F., tradition et progrès ».

L'ACTION FRANÇAISE ET LA "REVOLUTION NATIONALE"

Décidément, les ouvrages consacrés à l'Action française se multiplient depuis quelques semaines. Après le livre de Jacques Paugam, après celui de Jean-Noël Magne sur Léon Daudet, voici que paraît une étude sur « *Les origines doctrinales de la Révolution nationale* » (1). Son auteur n'est pas n'importe qui, puisqu'il s'agit de M. Olivier Wormser, gouverneur de la Banque de France. Ce qui ne nous empêchera pas de dire combien son livre, au moins dans la partie qui concerne l'A.F., est contestable. M. Wormser tente en effet de démontrer que la doctrine de la « Révolution nationale » est tout simplement celle de l'Action française, en s'appuyant sur deux preuves : d'une part la composition maurrassienne de l'équipe de Vichy, d'autre part la concordance entre les thèses de « *L'Enquête* sur la Monarchie » et les discours du maréchal Pétain.

Mais le gouvernement et l'entourage du maréchal Pétain étaient-ils vraiment truffés de militants d'Action française ? Olivier Wormser cite Dumoulin de Labarhète, Albert, Jacques Chevalier, René Dommange, Georges Claude et Henri Massis. Or, parmi toutes ces personnalités, seul Henri Massis, qui rédigea les messages à la jeunesse, était effectivement maurrassien. Maurras avait publiquement rompu avec Georges Claude, parce qu'il était devenu germanophile ; du Moulin de Labarhète était avant la guerre membre de la « *Fédération républicaine* » ; Louis Marin, Chevalier, Dommange et Albert n'ont jamais écrit dans l'Action française et n'ont jamais parlé dans ses réunions. Quant à Xavier Vallat, également cité par M. Wormser, il avait été membre du *Faisceau*, des *Croix de Feu* et du *Parti républicain national et social*. On sait que les mouvements de Valois et de La Rocque n'étaient guère appréciés — c'est le moins qu'on puisse dire — par l'Action française.

Ce qui est par contre frappant, lorsqu'on examine la composition de l'équipe

de Vichy, c'est l'importance du mouvement personnaliste.

C'est ainsi que parmi les rédacteurs des messages du maréchal Pétain, on relit les noms de Robert Loustau, ancien d'« *Ordre Nouveau* » (2), de René Gillemain, qui était très proche de la revue *Esprit*, de Gaston Bergery, l'ancien chef du « *Frontisme* ». D'autres représentants de ce courant de pensée occupaient des postes non moins importants : Jean Jardin — encore un ancien d'« *Ordre Nouveau* » — fut un temps directeur du Cabinet de Laval, et Emmanuel Mounier enseigna à l'École des Cadres d'Uriage. Or ces personnalités professaient des idées que l'on retrouve dans les discours du maréchal Pétain : nécessité d'un retour au réel, répudiation de l'individualisme et du capitalisme, organisation communautaire de la société, régionalisation, économie qualitative. Sans doute, ces thèmes sont également développés par l'Action française, mais le nombre des personnalités présentes à Vichy incite à conclure que l'influence de ce courant fut beaucoup plus importante que celle de l'Action française.

Maurras, d'ailleurs, entendit conserver tout au long de l'expérience vichyssoise, une indépendance totale à l'égard du gouvernement. Ce qui lui permit, malgré son admiration pour Pétain et sa volonté de ne le gêner en aucune manière, de manifester certaines réserves quant à la doctrine et quant aux réalisations de Vichy dans le domaine économique et social. L'idée même d'une « *Révolution nationale* » n'était pas acceptée sans réserves par l'Action française qui voyait dans le choix de ce slogan la marque d'une complaisance — au moins verbale — à l'égard du fascisme et du national-socialisme (3). D'autre part, le système de représentation imaginé par Vichy et l'organisation corporative mise partiellement en place, étaient loin d'enthousiasmer l'Action française. Par exemple, Maur-

ras ne se priva pas de critiquer la création du « *Conseil national* » (4), organisme que M. Wormser cite curieusement comme une des applications de l'« *Enquête* ». De même, l'Action française ne se gênait pas pour critiquer le fameux retour à la terre que Thierry Maulnier qualifiait de « *mythe littéraire* » ou l'exaltation par Vichy de la « *hiérarchie* » dans l'ordre économique et social qui risquait de masquer, comme l'écrivait Maurras, « *l'âpre et féroce gourmandise du fonctionariat et des bureaucraties* » (5). Quant à l'organisation économique mise en place par Vichy, Maurras la comparait purement et simplement aux planismes totalitaires.

Ces quelques remarques montrent qu'il est difficile de faire de Maurras le père d'une « *Révolution nationale* » dont il contestait certains principes et de très nombreuses applications. M. Wormser s'en serait aperçu s'il avait parcouru les collections de l'Action française entre 1940 et 1944. En fait, la « *Révolution nationale* », mélange bâclé de doctrines diverses et parfois opposées, ne peut en aucun cas servir d'esquisse de référence pour la France d'aujourd'hui. Faussée par les conditions économiques et sociales de l'époque, cette prétendue révolution ne fut jamais qu'un mythe. Tous ces beaux discours sur les « *libertés* » et les « *communautés* » masquaient le maintien de la centralisation et de la bureaucratie, l'avènement d'un nouvel « *ordre moral* » et la volonté de la droite classique de faire de la France une nation agricole et artisanale totalement anachronique — et conforme aux désirs de l'Allemagne. Triste période.

Bertrand RENOUVIN.

(1) Plon, 1971.

(2) Rien à voir avec le mouvement qui porte actuellement ce nom.

(3) *A.F.*, 30-31 mars 1941.

(4) *A.F.*, 26-27 janvier 1941.

(5) *A.F.*, 23 juillet 1943.

Un synode conservateur

« On m'a dit que ce synode avait été conservateur. Il n'a été que catholique. » Ainsi s'exprimait à Strasbourg le cardinal Daniélou dans les conclusions qu'il donnait au premier colloque des intellectuels catholiques, prélué au rassemblement des silencieux de l'Eglise.

Cette apostrophe vigoureuse apparaît comme une réplique à l'immense concert de désolations qui s'exprime un peu partout. Dans *Hebdo T.C.*, Georges Montaron explique qu'avec le coup d'arrêt donné par l'assemblée romaine, c'est tout le mouvement missionnaire de l'Eglise qui se trouve brisé, ce courant qui depuis le XIX^e siècle tente de réconcilier les masses et l'évangile.

Faut-il voir dans pareils propos un vrai désespoir ou une exagération journalistique calculée ? Il y a sûrement de l'un et de l'autre. Car une chose apparaît certaine : au cours de ce troisième synode, les leaders

de ce qui était apparu au concile Vatican II comme la majorité, se sont cette fois retrouvés à la tête d'une minorité. Toutes les manœuvres, les tentatives de retournement tentées par des organismes de l'aile libéralo-bourgeoise du catholicisme, pourtant bien pourvus en moyens (d'où vient le frie ?) ont lamentablement échoué.

Le barrage pour empêcher que ne disparaisse la loi du célibat ecclésiastique a été massif. La doctrine traditionnelle du sacerdoce ressort confirmée.

Nous attendrons de pouvoir étudier sur pièce les documents sur la justice dans le monde. Les débats nous ont paru trop confus pour formuler une opinion. Pourtant, un fait nous a frappés dans ces débats : l'extrême opposition des points de vue, voire même l'affirmation passionnée des positions politiques. Les évêques arabes portaient dans de vigoureux réquisitoires contre Israël,

le cardinal Slipig dénonçait la diplomatie vaticane dans les pays de l'Est, les évêques africains dénonçaient le colonialisme, etc. On retrouvait somme toute, la politique concrète dans sa rudesse et sa complexité. Peut-être certains ont-ils pu alors s'apercevoir qu'il était vain de se lancer dans de grandes déclarations belles et généreuses, mais absolument hors des réalités, impuissantes à rendre quoi que ce soit.

Qu'on nous entende bien. Nous ne voulons pas empêcher l'Eglise de prêcher la justice. Nous savons trop que certaines défaillances dans le passé ont fait le lit de la subversion. Mais la justice, pour ne pas être une abstraction, doit s'incarner dans des réalités patronales, sociales, spécifiques. Il faut avoir les moyens de ses fins.

Enfin, on a beaucoup parlé de crise de la Foi dans ce synode. Mais le fait qu'un barrage ait été dressé contre le progressisme suffira-t-il à relancer un grand mouvement missionnaire qui serait la preuve que la crise a été surmontée ?

Gérard LECLERC.